



ARRÊTÉ en date du 20 MARS 2025

fixant la composition de la commission de la sélection pour le recrutement via PACTE d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État, spécialisé « routes et bases aériennes » ouvert au titre de l'année 2025

Sous réserve de publication de l'arrêté préfectoral d'ouverture

**Le Préfet de la Région Grand Est,
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Est,
Préfet du Bas-Rhin,
Préfet coordonnateur des itinéraires routiers Est,**

VU le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;

VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2024 portant subdélégation de signature du directeur interdépartemental des routes Est ,

SUR proposition du directeur interdépartemental des routes Est;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Le recrutement est assuré par une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures et d'auditionner les candidats admissibles.

Article 2 : La composition de la commission de sélection pour le recrutement par voie de PACTE d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État, au titre de l'année 2025, est fixée comme suit :

Présidente de la commission :

- Aurore JANIN, conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, Secrétaire Générale de la DIR EST ;

Membres de la commission :

- Xavier MARCHAND, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, Chef de Centre de La Veze ;
- Franck ESMIEU, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'État, Chef du District de Besançon ;

- Bertrand CLAUDON, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, Adjoint au Chef du District de Besançon ;
- Pauline RAPIAU, Contractuelle FP, Chargée de Formation et de Recrutement au BFRA ;
- Jean-Philippe ROMARY, Ingénieur des Travaux Publics de l'État, Ministère de la Justice

Article 3 : La composition de la sous-commission pour le recrutement par voie de PACTE d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État, au titre de l'année 2025, est fixée comme suit :

POUR LE POSTE OFFERT AU CEI DE LA VEZE:

Président de la sous-commission :

- Franck ESMIEU, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'État, Chef du District de Besançon

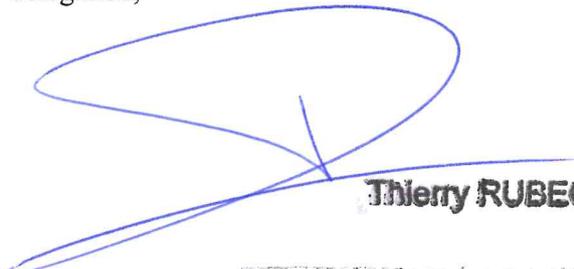
Membres de la sous-commission :

- Alicia SCHWARTZMANN, Conseillère emploi dédié aux entreprises – France Travail ;
- Xavier MARCHAND, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, Chef de Centre de La Veze ;
- Bertrand CLAUDON, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, Adjoint au Chef du District de Besançon ;
- Pauline RAPIAU, Contractuelle FP, Chargée de Formation et de Recrutement au BFRA

Article 4 : Le directeur interdépartemental des routes Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANCY, le 20 MARS 2025

Pour le Préfet de la Région Grand Est,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Est,
Préfet du Bas-Rhin,
Préfet coordonnateur des itinéraires routiers Est et par
délégation,
Le directeur interdépartemental des routes Est et par
délégation,


Thierry RUBECK

Le Directeur Adjoint Exploitation,